



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/041

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » -
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/041

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » -
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2023/004 en date du 2 février 2023 relative au débat d'orientation budgétaire,

Vu la délibération n°2023/035 en date du 23 mars 2023 relative à l'affectation définitive des résultats comptables 2022 dudit budget,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice de l'année 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide que le vote du budget s'effectue au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et de la section d'investissement,
- Autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section,
- Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe gestion du site selon les équilibres suivants :



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/041

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » -
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_041-DE



		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 296 874,42	1 333 225,05
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	59 893,32	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 23 542,69
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 356 767,74	1 356 767,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 475 360,42	401 619,57
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 073 740,85
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 475 360,42	1 475 360,42
TOTAL DU BUDGET (4)		2 832 128,16	2 832 128,16

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_041-DE

S²LOW




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/041

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » -
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Fait à Martillac, le 23 mars 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu